

Rapport d'activité 2017 présenté par la Présidente

Assemblée générale annuelle

Mardi 27 mars 2018

Mesdames, Messieurs,
Chères et chers membres de l'APEGE,

Loin d'être exhaustif, le rapport d'activité portant sur l'exercice 2017 écoulé, met l'éclairage sur quelques domaines choisis.

Bureau et Comité

Le Bureau renouvelé de l'APEGE s'est réuni 6 fois en 2017 pour prendre les décisions nécessaires à la vie de l'Association.

Deux ou trois séances extraordinaires ont été nécessaires pour la mise à jour du site de l'APEGE.

Les 6 séances de Comité ont suivi celles du Bureau, à 8 jours d'intervalle.

Ces réunions ont eu lieu dans la salle de conférence réservée à l'Arcade de la CPEG, boulevard de St-Georges.

Communication

En réponse aux nombreux messages reçus de nos membres, par voie électronique, par téléphone, ou par courrier postal, la présidente, le gestionnaire des membres, Samuel Cornuz, la répondante du service APEGE-Culture, Monique Humbert, se sont efforcés de répondre au mieux aux questions posées, dans leur domaine de compétence respectif. Face à certains problèmes de portée générale, le Comité de l'APEGE a fait remonter au Comité de la CPEG, via le représentant des pensionnés, Antonino Muraca d'abord, puis Bernard Dumont, qui a pris le relais en septembre 2017, suite à son élection.

Les questions qui sont revenues le plus fréquemment en cours d'année ont porté sur :

- retraite, AVS
- décès : ayants droit, rente de conjoint-e survivant-e et capital décès
- divorce et dissolution du partenariat. La nouvelle réglementation en cas de divorce est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2017 pour améliorer le partage de la prévoyance professionnelle.

Pour avoir des réponses de manière pratique et factuelle, j'attire l'attention de celles et ceux qui ont accès à Internet, sur le **nouvel outil de communication** *Le Guide de l'assuré 2018* qui vient d'être élaboré par la CPEG et mis en ligne, depuis quelques jours, sur le site www.cpeg.ch. Vous le trouverez sous l'onglet « Assurance ».

Ce guide est structuré en deux parties : l'une pour les membres salariés, l'autre pour les bénéficiaires de pension. Un glossaire le complète. Il sera mis à jour régulièrement, en tout cas annuellement, afin d'être toujours en phase avec les lois et règlements de la CPEG. Faites-nous part de vos remarques et commentaires dans le but d'améliorer le guide ! Nous les regrouperons et les transmettrons à la CPEG.

Cela ne résout pas le problème de la fracture numérique générationnelle que rencontre la communication avec le groupe des pensionnés du Groupe E, dont je le rappelle une fois encore, plus de la moitié des 24'000 retraités – membres ou non de l'APEGE – ne pratiquent pas l'ordinateur et continuent de privilégier les contacts par téléphone ou courrier postal, la dimension humaine prévalant sur le besoin de faire des économies.

Site Internet APEGE

En juin 2017, *Pixel Création*, concepteur du site APEGE, a transféré les contenus sur le logiciel WordPress, système de gestion de contenu gratuit, libre et *open source*. Les membres du Comité ayant la charge spécifique du site ont bénéficié d'une formation très sommaire. Werner Zimmermann, gestionnaire du site depuis sa création, a quitté le Comité au 30 juin. Robert Gurny a pris le relais afin de préparer la mise en ligne des annonces de la nouvelle saison culturelle communiquées par Monique Humbert.

Lettre d'information de l'APEGE

La *Lettre d'information* de l'APEGE a été adressée, par voie postale, à tous les membres de l'APEGE en mars et octobre 2017.

Afin de pouvoir informer par courriel plus rapidement lorsque c'est nécessaire, une opération « adresses électroniques » a été lancée pour la mise à jour du fichier électronique.

Environ 2'000 adresses sont parvenues au gestionnaire des membres, Samuel Cornuz. Elles sont en voie de traitement. Plus de la moitié des membres ont une adresse électronique.

Par le même canal, un appel a été lancé aux membres ayant des compétences en informatique pour la mise à jour de la base de données. Huong Do Duc a été retenu pour cette tâche. Il siège actuellement au Comité en qualité d'observateur.

Billet de l'APEGE

En décembre 2017, un espace nous a été à nouveau proposé dans le *CPEG Info* (No 8), lettre d'information papier adressée à tous les salariés et pensionnés.

Cela faisait bientôt deux ans que nous n'avions plus bénéficié d'un espace en raison de l'actualité très chargée de la CPEG. L'appel lancé à cette occasion aux nouveaux et futurs retraités a été entendu. Très nombreux sont les anciens et les nouveaux retraités, inquiets face aux nouvelles mesures déjà prises et à celles restées en suspens, qui se sont affiliés à l'APEGE.

Suivi des travaux du Comité de la CPEG

Nino Muraca, notre unique représentant des retraités auprès du Comité de la CPEG pour la législature 2013-2017, a informé régulièrement le Comité de l'APEGE de l'avancée des travaux de la Caisse.

En février 2017, les délégués élus de la liste APEGE ont été invités à la présentation du dossier « Enjeux et défis de la CPEG » qui prend en compte les résultats de la Caisse de prévoyance pour l'exercice 2016. La Caisse est sous-capitalisée : les prestations ont dû subir des baisses et les cotisations des hausses.

Le taux technique a été ramené de 3% à 2,5%, (recommandation de la Chambre suisse des actuaires-conseil : 2,25%). Le dossier sur la recapitalisation de la Caisse à moyen et à long terme a occupé le devant de la scène. Plusieurs lois sont en attente pour un financement.

Assemblée des délégués (ADE) 2017

Le 1^{er} juin, les délégués à l'Assemblée (législature 2013-2017) ont été convoqués par la CPEG. A l'ordre du jour :

- Préavis sur le premier volet de mesures structurelles : l'élévation de l'âge pivot à 65 ans. Cette décision est entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2018.

- Information sur le 2^e volet des mesures structurelles : déjà élaborées par le Comité de la CPEG, elles n'entreront en vigueur qu'à une date ultérieure, si le projet de recapitalisation de la Caisse devait échouer.
- Etats financiers CPEG 2016
- Rapport du groupe de travail de l'ADE : Jean-Pierre Lewerer et Andrée Jelk-Peila, les deux délégués mandatés par le groupe E des pensionnés, ont participé avec les actifs à la réflexion conduite sur « Cotisations et performances de la fortune de la Caisse ». Le rapport final a été lu, commenté en séance, et suivi d'un débat nourri.

Renouvellement des instances de la CPEG en 2017

Tous les 4 ans, sont organisées les élections de l'Assemblée des délégués (100 membres) et du Comité de la CPEG (20 membres). Pour la première fois, les élections devaient se faire par voie électronique, via une plateforme dédiée. L'APEGE a eu l'occasion d'approcher cette première dans une *Lettre d'information* papier.

Un courrier a été adressé à Me Eric Alvez de Sousa, nouveau président de la délégation des employeurs du Comité de la CPEG, pour attirer son attention sur le très grand nombre de pensionnés sans accès à l'ordinateur et pour lesquels une mobilité réduite ou l'éloignement ne leur permet pas de se déplacer pour voter à l'urne comme indiqué. La direction générale a reçu copie de cette lettre. L'objectif visé étant de réaliser des économies, le vote par courrier postal de ce groupe ciblé, qui doit pouvoir exercer son droit de vote sans entrave, n'a pas été retenu.

Election tacite des candidats de la liste APEGE à l'Assemblée des délégués en avril 2017

Après un accord négocié avec le SSP/VPOD, une élection tacite a été rendue possible pour le groupe des pensionnés. Sur les 40 membres que comprend le groupe E, 30 sont issus de la liste APEGE et 10 de la liste SSP. Tous les postes laissés vacants par les sortants ont été repourvus par les 7 nouveaux élus, à savoir Katarina Strub, Yves Delieutraz, Dominique Frei (M.), Nino Muraca, Pietro Pastanella, Robert Pattaroni, et Michel Vincent qui ont accepté de représenter les pensionnés du groupe E.

Election du représentant des pensionnés au Comité de la CPEG en août 2017

Nino Muraca n'a pas souhaité briguer un deuxième mandat en 2017. Bernard Dumont et Robert Pattaroni étaient en lice à l'élection de l'unique représentant des pensionnés. C'est par un vote électronique que Bernard Dumont a été élu au Comité de la Caisse de prévoyance par l'ensemble des groupes des actifs et du groupe des retraités de la nouvelle Assemblée des délégués. Il s'est engagé à représenter équitablement tous les pensionnés, soit environ 24'000 membres. Entré en fonction au Comité en septembre 2017, notre représentant a été affecté à la Commission « Placements ».

Nos remerciements vont à Monsieur Adrien-André Briol, membre d'honneur de l'APEGE, qui a accepté durant tout le processus des élections, d'avril à septembre 2017, d'être le mandataire des listes de l'APEGE, avec Messieurs Bernard Larue et Bernard Trentaz, en qualité de suppléants, que j'en profite de saluer !

La nouvelle Assemblée des délégués a siégé pour la première fois en séance extraordinaire, le 6 février 2018. Un préavis était attendu des représentants des actifs et des pensionnés sur les différents projets de loi déposés au Grand Conseil avant que la CPEG ne soit elle-même consultée.

Fonds d'entraide de l'administration cantonale

Pour mémoire, le Fonds d'entraide de l'administration cantonale (ci-après, le Fonds) a été amené à modifier ses statuts après la fusion de la CIA et de la CEH. Les nouveaux statuts ont été adoptés en 2014.

Les ayants droit du Fonds sont désormais les membres actifs des groupes B et D de la CPEG, ainsi que les membres retraités desdits groupes, tels que décrits dans les statuts, réunis au sein du groupe E/Pensionnés.

Ces derniers sont représentés par leurs délégués élus à l'Assemblée de la CPEG. Huit délégués (élus sur la liste APEGE) étaient concernés en 2017 et ont été convoqués à l'Assemblée générale annuelle tenue le 16 avril.

- Jean-Pierre Lewerer préside le Fonds d'entraide.
- Pietro Pastanella siège au Comité en qualité de membre conseiller.
- Henri Schaerer a été élu réviseur des comptes du Fonds.

En résumé, le Fonds d'entraide de l'administration cantonale disposait au 1^{er} janvier 2017 de 2,8 millions de francs. De ce fonds social, environ les deux tiers figuraient en prêts. Environ 12'000 membres actifs versent une cotisation.

Le nombre de prêts n'a cessé d'augmenter. Le Fonds est amené à traiter des cas de plus en plus lourds. Rappel : dans le cadre de l'élaboration de sa politique d'investissement, la CPEG a étudié la question de la rentabilité des prêts personnels (dits aussi chirographaires). La Caisse a décidé de ne plus octroyer de nouveaux prêts personnels depuis le 1^{er} janvier 2016. Les versements problématiques sont liés à des remboursements irréguliers. Sont considérés comme abandons de créances – malgré tous les efforts déployés par les membres du Comité – les prêts qui n'ont fait l'objet d'aucun remboursement au cours des dix années écoulées.

Plateforme des associations d'âinés de Genève (PFA)

La Plateforme rassemble une quarantaine d'associations d'âinés engagées dans la qualité de vie des seniors et le vivre ensemble. Ses membres représentent près de la moitié des 65 ans et plus vivant dans notre canton. La PFA joue un rôle de représentation, de consultation et de veille auprès des autorités et des institutions genevoises.

Depuis plusieurs années, l'APEGE adhère à la Plateforme. Les deux représentants actuels en sont Robert Gurny et Robert Pattaroni.

En 2017, les réunions ont eu lieu dans le bâtiment du CAD (Centre d'activités seniors, Grand-Lancy), les sujets principaux suivants ont été traités :

- l'isolement social chez les personnes âgées et la coordination des acteurs concernés
- la qualité de vie et la question du bien-être
- les prestations financières complémentaires
- le projet de loi sur l'organisation du réseau de soins en vue du maintien à domicile
- la gestion du bénévolat en lien avec la personne âgée à Genève

L'APEGE vous invite à consulter le site de la Plateforme ! Vous y trouverez un grand nombre d'informations sur les très nombreuses activités et des contacts. Le lien internet de la PFA se trouve sur le site APEGE.

L'APEGE a fêté les 50 ans du CAD en mouvement

Le dimanche 1^{er} octobre, date de la Journée internationale des personnes âgées, le CAD a célébré le 50^e anniversaire de sa création. La présidente, le vice-président, Robert Pattaroni, et le groupe réuni, ont pris la tête d'une marche tonique le long de la Drize. Une douzaine de communes genevoises ont participé à l'événement, dont Troinex et Veyrier, pour ne citer qu'elles.

« La symbolique est en parfaite cohérence avec cette vénérable institution : cultiver le mouvement, rassembler autour d'une activité, marier le sportif avec le festif, le culturel avec l'aquarelle, la bonne entente avec la détente. »

Pour l'APEGE, participer à cette Marche, c'était une manière de montrer son soutien au CAD face aux restrictions budgétaires de l'Hospice général. Nous nous étions déjà mobilisés

contre la fermeture du Chalet Florimont (Gryon, VD) destiné aux vacances des aînés de Genève.

Après un accueil en fanfare, l'apéritif était servi avant de partager le repas composé d'une soupe, de salades, de cervelas grillés et d'un gâteau d'anniversaire, offert dans le jardin aux marcheurs et aux non-marcheurs. Une ambiance festive, appréciée de tous !

Remerciements

Je terminerai par des remerciements adressés :

- aux vice-présidents qui m'ont aidée à faire entendre la voix de l'APEGE auprès de la direction générale et du président du Comité de la CPEG,
- aux membres, observateurs, et membre d'honneur qui composent le Comité,
- à celles et ceux qui ont accepté une charge spécifique (définie dans le *Cahier des charges*) au sein du Comité,
- aux délégués à la CPEG, sortants et entrants en cette année de renouvellement des instances,
- aux deux représentants désignés pour suivre les travaux conduits par la Plateforme des aînés,
- aux membres qui ont planché dans des groupes de travail,
- aux délégués concernés par le Fonds d'entraide de l'Administration cantonale.

Remerciements, que je veux très chaleureux, pour le travail effectué, le temps accordé à l'Association, la présence régulière aux séances, la réflexion permanente, et l'apport de propositions qui ne demandent qu'à fuser !

Je n'oublie pas les membres de l'APEGE dans leur ensemble pour leur confiance placée dans l'Association et leur fidélité. Nous souhaitons garder, à travers les différents canaux de communication mis en place, un contact suffisamment proche pour faire remonter les besoins exprimés, et porter la voix du plus grand nombre sur l'épineux dossier des retraites, tous attachés que nous sommes au maintien de la bonne santé de la CPEG.

Georgette Pugin

Présidente de l'APEGE

NB : Toute désignation de personnes ou de fonctions s'entend indifféremment au masculin et au féminin.